

Aveyron Lapanouse et sa région Haro sur les gaz de schiste

Rarement mesure gouvernementale prise (en catimini) aura suscité autant de mécontentement. Et la réunion organisée par un collectif citoyen, mercredi soir, à Lapanouse, s'inscrit pleinement dans la dynamique d'une désapprobation qui fait aujourd'hui l'unanimité, tant auprès des élus que des citoyens vivant au cœur des vastes zones géographiques encore préservées mais concernées par l'extraction de gaz de schiste.



Forte mobilisation à Lapanouse contre les gaz de schiste./ Photo DDM

Il est vrai que le film de Jox Fox intitulé « Gasland », réalisé aux États-Unis et au Canada, lieux où l'extraction par fracturation de la roche est pratiquée en toute impunité depuis dix ans, a eu pour effet de conforter l'assistance dans sa volonté de rejeter tout projet pouvant conduire à une catastrophe écologique et humaine si les forages, et par conséquent l'utilisation des quelque 596 produits chimiques nécessaires à l'opération d'extraction, étaient entrepris. À ce jour, trois permis exclusifs signés par Jean-Louis Borloo le 1er mars 2010 ont été délivrés aux compagnies pétrolières, largement soutenues par les instances gouvernementales et européennes qui qualifient le gaz « d'énergie verte », à l'instar du président de Schuelback Energy. De même les lobbies, aussi actifs que virulents, se défendent-ils derrière une argumentation bien huilée basée sur « la nécessité de tendre vers l'indépendance énergétique, la création d'emplois et la non-nocivité sur l'environnement ».

Beaucoup de questions sans réponse

Comment interpréter dès lors le fait que tous les Américains vivant à proximité de ces puits perdent le goût, l'odorat, aient de terribles migraines et des lésions neurologiques? Pourquoi l'eau, qualifiée de potable, brûle-t-elle au sortir du robinet? Pourquoi en France ne peut-on avoir connaissance des permis signés, des zones concernées, de la composition des produits chimiques utilisés? Pourquoi le nouveau code minier signé le 29 décembre 2010 dédouane les compagnies de toute responsabilité sur la qualité de l'eau? Beaucoup de questions restant aujourd'hui sans réponse sur un dossier qui mobilise toutes les sensibilités alors que ces gaz, s'ils étaient tous extraits, pourraient fournir seulement 1,2% de la consommation européenne. Autant dire une goutte d'eau (polluée) dans un vaste océan où il ferait bon privilégier les énergies renouvelables. Mais, dans la mesure où le territoire des grands causses est concerné par le permis de Nant (projet où GDF Suez est associé), des solutions ont été avancées mercredi soir pour démotiver les compagnies. Si chacun a pris conscience de la nécessité de diminuer à terme sa consommation d'énergie, dans l'urgence, il a été convenu de « faire circuler l'information, signer la pétition, informer les élus pour qu'ils prennent des arrêtés refusant la prospection sur leur commune (ce qui a été fait à Sévérac), faire annuler par voie juridique les trois permis accordés, faire pression sur les compagnies pétrolières, créer des comités de vigilance, ne pas céder aux sirènes mercantiles... ».

Réunion le 30 mars

Une réunion aura lieu le mercredi 30 mars, à Sévérac-le-Château, à la maison du temps libre, à 20h30, pour la constitution d'un collectif afin de poursuivre les échanges et de réfléchir sur le type d'actions à mettre en place. Toute personne souhaitant œuvrer à la défense de notre environnement est invitée à y participer.